



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



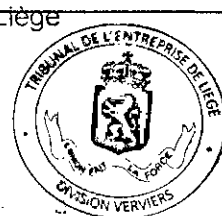
25148273

(numéro)

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

12 NOV. 2025

Le greffier **Grefe**



N° d'entreprise : **0798 479 650**

Nom

(en entier) : **RAKMANI SUNRISE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société privée à risque limité**

Adresse complète du siège : **Rue Pisseroule, 284 à 4820 Dison**

Objet de l'acte : Démission gérant - Transmission de part sociale

Le président, Monsieur RAKMANI Betim, constate que l'assemblée est réunie et que l'ensemble du capital est représenté et qu'en conséquence, il n'est pas nécessaire de justifier d'une quelconque convocation.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, statuant à l'unanimité, accepte la démission de Monsieur Adriano ZAMBUTO, né le 26 septembre 2002 à Liège, avec effet au 30 septembre 2025, et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

A l'unanimité, l'assemblée marque son accord sur le transfert de 25 parts sociales de Monsieur ZAMBUTO Adriano vers Monsieur RAKMANI Betim

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 10h00 après lecture du présent procès-verbal, tous les associés sont invités à signer.

Fait à Dison, le 29 septembre 2025, en quatre exemplaires

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/11/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).